



En 2015, le secteur de la construction demeure fragile

Malgré une année 2014 marquée par une forte croissance, l'économie guyanaise affiche des signaux plus contrastés en 2015. Dans ce contexte, les entreprises principalement marchandes guyanaises ont créé près de 1,2 milliard d'euros de valeur ajoutée en 2015.

La richesse créée par le secteur industriel progresse en raison notamment d'une hausse de l'activité des industries manufacturières. Toutefois, la conjoncture apparaît défavorablement orientée dans le Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et dans les industries liées au secteur.

La valeur ajoutée diminue sensiblement pour les entreprises actives entre 2014 et 2015.

La majorité des entreprises sans salarié n'investissent pas. Pour les entreprises employant de 10 à 249 salariés, l'investissement est supérieur à 14 000 euros pour la moitié d'entre elles.

Ali Benhaddouche

Après un pic de croissance de 4,0 % en 2014, la Guyane enregistre une croissance plus modérée en 2015 (+ 1,9 %). Les indicateurs macro-économiques affichent des signaux plus contrastés en 2015. La situation sur le marché du travail ne s'améliore pas même si le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans s'est contracté significativement.

La fragilité de l'économie est perceptible dans la plupart des secteurs d'activité. En effet, alors que les volumes d'affaires du secteur primaire et de l'industrie spatiale sont bien orientés et que celui du secteur tourisme se maintient, ceux des secteurs de la construction, du commerce, des services demeurent en retrait. Cette atonie de l'économie guyanaise est perceptible dans le niveau d'investissement des entreprises qui baisse de 4,5 % en 2015, les importations de biens d'équipement sont en retrait de 8,4 % en valeur sur un an.

La consommation des ménages accélère légèrement, mais de manière contrastée (+ 2,3 % en volume après + 1,9 %

1 Le secteur de la construction en difficulté

Principaux résultats des entreprises implantées en Guyane en 2015 (en milliers d'euros)

	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	1 146	611 175	205 042	16,8	58 210
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	202	71 119	19 428	1,6	4 863
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	21	83 601	34 521	2,8	16 083
Construction	1 826	690 089	204 623	16,7	51 318
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3 801	2 286 618	457 452	37,4	153 006
- Commerce :	2 499	1 884 007	299 991	24,5	110 483
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	408	648 545	95 379	7,8	33 687
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	1 776	973 844	149 400	12,2	58 257
- Transports et entreposage	510	265 753	104 359	8,5	31 110
- Hébergement et restauration	792	136 858	53 102	4,3	11 412
Information et communication	228	78 260	29 366	2,4	13 980
Activités immobilières	393	133 598	87 974	7,2	57 106
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	2 112	396 027	223 363	18,3	70 965
- Activités de services administratifs et de soutien	1 202	228 257	128 391	10,5	30 497
Autres activités de services	538	34 986	15 298	1,3	5 572
Ensemble	10 044	4 230 754	1 223 119	100,0	410 157

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

en 2014). Les importations de biens de consommation et les ventes de véhicules de tourisme neufs augmentent respectivement de 1,7 % (CVS) et de 3,7 % (CVS). En revanche, les importations de biens électriques et ménagers chutent de 19,4 % (CVS). Les exportations de produits alimentaires demeurent en hausse de 2 % en valeur.

L'activité spatiale enregistre une année exceptionnelle marquée par douze lancements de fusées ayant permis la mise en orbite de 21 satellites pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros.

Dans ce contexte, les entreprises marchandes installées en Guyane ont généré près de 1,2 milliard d'euros de richesses en 2015. Sur la même période, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises guadeloupéennes s'élève à 2,8 milliards d'euros et celle créée par les entreprises implantées en Martinique à 3,1 milliards d'euros.

La construction : un secteur fragile

En 2015, la conjoncture apparaît défavorablement orientée dans le BTP et dans les industries liées au secteur. Avec des mises en chantier de logements à un niveau faible, la baisse de la commande publique et la baisse des dépenses d'investissement des collectivités, le secteur de la construction reste en crise pour la deuxième année consécutive.

Cette baisse d'activité a un impact direct sur les ventes de ciment qui sont en recul de 4,4 %, après avoir déjà enregistré un recul en 2014 (- 6,8 % par rapport à 2013). Les mises en chantier sont en faible augmentation (+ 0,7 %), en rapport avec un nombre de logements autorisés qui fléchit au cours des deux années précédentes.

Toutefois, l'augmentation de la Ligne Budgétaire Unique (LBU) de 17,4 M€ (49,4 M€ en 2015 contre 32 M€ en 2014) apporte un nouveau souffle à une filière dont le potentiel d'activité est avéré en raison des besoins soutenus en logements et en infrastructures.

Le pacte de responsabilité et de solidarité

Le pacte de responsabilité et de solidarité vise principalement à réduire pour les entreprises :

- le coût du travail et la fiscalité des entreprises pour dégager des marges pour investir et créer des emplois ; à partir du 1^{er} janvier 2015, l'employeur d'un salarié payé au SMIC (qu'il soit déjà employé ou nouvellement recruté) ne paiera plus aucune cotisation patronale à l'URSSAF. Pour les salaires jusqu'à 3,5 fois le SMIC, les cotisations « Famille » seront abaissées de 1,8 point (d'abord en 2015 pour les salaires jusqu'à 1,6 SMIC, puis en 2016 pour les salaires compris entre 1,6 et 3,5 SMIC) ;

- les prélèvements salariaux pour mieux rémunérer le travail ; à partir du 1^{er} janvier 2015, les cotisations sociales payées par les salariés dont la rémunération est inférieure à 1,3 SMIC seront abaissées.

En 2015, les richesses dégagées par ce secteur atteignent 205 millions d'euros, et représentent 17 % des richesses produites sur le territoire (part nettement supérieure à celle de la Guadeloupe et de la Martinique).

Le secteur industriel conserve le cap

En 2015, le secteur industriel guyanais génère près de 205 millions d'euros de valeur ajoutée, soit un montant en progression par rapport à l'année précédente (figure 1).

L'activité des secteurs de biens manufacturés s'accroît grâce à l'activité spatiale qui importe du matériel de lancements de fusées et de satellites pour répondre à ses besoins. Le Cente Spatial Guyanais a probablement anticipé le pic d'activité de 2014 qui s'est prolongé en 2015, car les importations de biens manufacturés augmentent très fortement entre 2010 et 2013 (+ 51,6 %). Ces biens ont pu être stockés avant d'être utilisés en 2014 puis en 2015. Les importations

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) doit permettre de réduire le coût du travail. Ce crédit d'impôt porte sur la masse salariale des salariés dont la rémunération brute est inférieure à 2,5 SMIC. Dans les DOM, son taux est de 7,5 % en 2015 (6 % pour la France hexagonale).

2 Le taux de marge progresse dans la plupart des secteurs

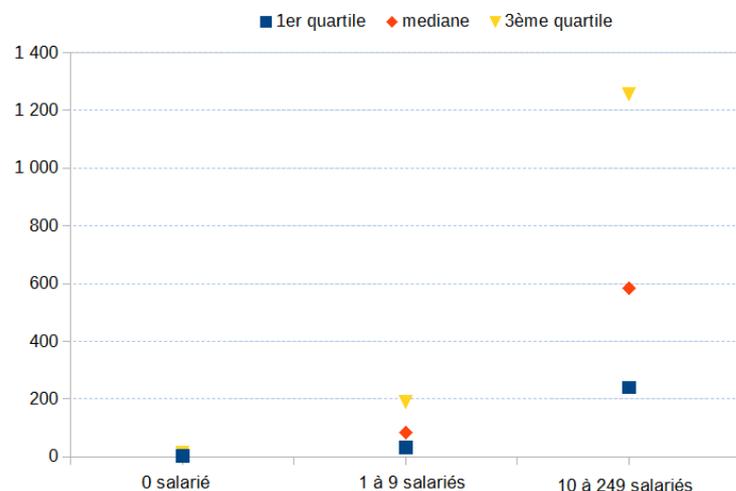
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Guyane par secteur d'activité en 2015 (en %)

	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/VA	Part des frais de personnel FP/VA
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	33,5	28,4	71,6
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	27,3	25,0	75,0
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	41,3	46,6	53,4
Construction	29,7	25,1	74,9
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	20,0	33,4	66,6
- Commerce :	15,9	36,8	63,2
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	14,7	35,3	64,7
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	15,3	39,0	61,0
- Transports et entreposage	39,3	29,8	70,2
- Hébergement et restauration	38,8	21,5	78,5
Information et communication	37,5	47,6	52,4
Activités immobilières	65,8	64,9	35,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	56,4	31,8	68,2
- Activités de services administratifs et de soutien	56,2	23,8	76,2
Autres activités de services	43,7	36,4	63,6
Ensemble	28,9	33,5	66,5

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

3 La dispersion de la valeur ajoutée varie selon la taille de l'entreprise

Dispersion de la valeur ajoutée des entreprises guyanaises en 2015 (en milliers d'euros)



Lecture : en 2015, 50 % des entreprises guyanaises sans salarié ont une valeur ajoutée inférieure à 4 000 euros (médiane égale au premier quartile), et 25 % une valeur ajoutée supérieure à 15 000 euros (3^e quartile).

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

liées au spatial pèsent entre 25 % et 50 % du total des importations selon les années et doublent quasiment en 2015 après s'être contractées l'année précédente.

Les industries agroalimentaires se maintiennent comme en témoignent la hausse de 2 % en valeur des exportations de produits alimentaires. En revanche, l'activité aurifère exportée en 2015 connaît une nouvelle baisse de 10,1 % du volume d'or exporté pour atteindre 1,19 tonne.

Alors que l'année 2014 avait été marquée par le lancement d'un nombre record de satellites (23), l'année 2015 a également été particulièrement positive. Douze lancements de fusées ont eu lieu, soit un de plus que l'année précédente. Ces lancements ont permis la mise en orbite de 21 satellites (dont le lancement d'un démonstrateur de rentrée atmosphérique) pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros. Arianespace a également conclu plusieurs contrats en 2015 lui garantissant 33 nouveaux lancements pour les prochaines années. Dans le cadre du programme d'Ariane 6 (premier lancement prévu en 2020), les travaux de construction d'un nouveau pas de tir ont débuté au Centre spatial guyanais.

Taux de marge élevé davantage lié au besoin de financer des investissements

En 2015, le taux de marge est de 33 % sur les secteurs principalement marchands hors agriculture et secteurs financiers (figure 2). Selon les secteurs, il varie entre 25 % et 36 %, sauf dans l'information et la communication et les activités immobilières où il est notablement plus élevé (respectivement 48 % et 65 %).

Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. Ainsi, l'industrie avec un taux de marge de 28 % et un taux d'investissement de 21 % a une rentabilité économique de 6 %. *A contrario*, la construction avec un taux de marge un peu plus faible (25 %) et un taux d'investissement plus faible (1 %) a une rentabilité économique plus forte (14 %).

En 2015, le taux de marge augmente sensiblement dans les secteurs de l'industrie, la construction, le commerce de détail, l'hébergement et restauration, les transports et entreposage et les autres services. En complément du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), en vigueur depuis 2013, le Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS) participe, à partir du 1^{er} janvier 2015, à la baisse des charges. L'impact de ces mesures est plus fort pour les petites entreprises pour lesquelles les salaires sont

en moyenne inférieurs. Ces évolutions et celles de l'emploi influent directement sur le taux de marge.

Dans les activités immobilières, le taux de marge des entreprises est deux fois supérieur au taux de marge global. Il s'explique par la présence de nombreuses sociétés civiles immobilières sans salarié. En effet, le taux de marge des unités légales sans salarié atteint fréquemment 100 %. L'entrepreneur individuel, bien qu'il puisse comptabiliser une partie de ses revenus ou charges patronales obligatoires en charges de personnel, se rémunère le plus souvent sur le résultat de son entreprise sans retenir de charges de personnel.

Valeur ajoutée médiane : 4 000 euros pour les entreprises sans salarié

En 2015, la moitié des entreprises de 10 à 249 salariés dégagent une valeur ajoutée supérieure à 584 000 euros (figure 3). Cette valeur médiane est sept fois supérieure à celle des entreprises de 1 à 9 salariés et 136 fois supérieure à celles n'ayant pas de salarié. En termes de disparités, les écarts de valeur ajoutée mesurés par le rapport inter-

quartile (3^e quartile/1^{er} quartile) se situent à 7 pour les entreprises employées et à 4 pour les entreprises sans salarié. La moitié de ces entreprises sans salarié dégagent une valeur ajoutée inférieure à 4 000 euros, ce sont ainsi près de 3 700 unités qui ne financent pas l'équivalent d'un SMIC (coût annuel à temps plein charges patronales comprises : près de 20 000 euros).

La valeur ajoutée baisse pour plus de la moitié des entreprises actives entre 2014 et 2015

En 2015, dans les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des entreprises employeurs actives à la fois en 2014 et en 2015 baissent de 10 % par rapport à 2014. La valeur ajoutée médiane reste stable.

Sur la même période, les entreprises de 10 à 249 salariés ont réalisé le moins de croissance (-10 %) : la valeur ajoutée médiane pour ces entreprises chute de 15 %. L'évolution médiane est également négative pour les entreprises de 1 à 9 salariés mais dans une moindre mesure (-3 %).

Les entreprises ont investi 356 millions d'euros

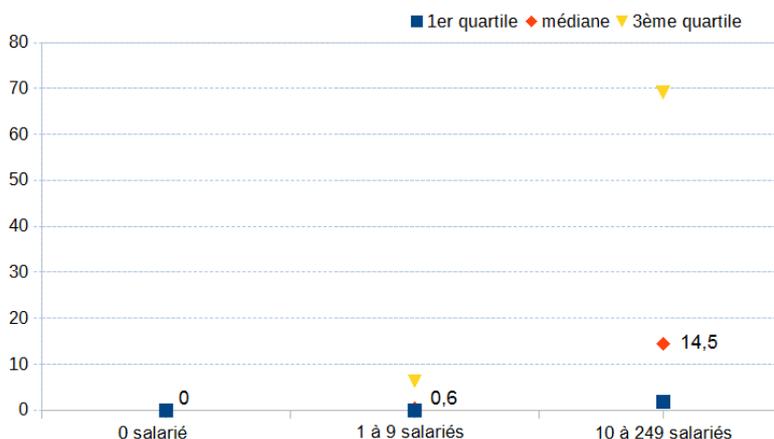
En 2015, l'investissement corporel brut, hors apports des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, s'élève à 356 millions d'euros. Il chute fortement de 23 % par rapport à 2014. Les secteurs qui investissent le plus sont les activités immobilières (187 millions d'euros pour la location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués), les activités de services administratifs et de soutien (47 millions d'euros dont 44 millions d'euros pour les activités de location et de location-bail) et l'industrie (47 millions d'euros).

Dans l'industrie, les investissements ont progressé de 12 % par rapport à 2014. Les quatre principaux secteurs d'investissement qui le composent sont l'industrie manufacturière, les industries extractives de minerais métalliques, la production, transport et distribution d'électricité et la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac. Ces derniers se partagent à part égales le volume des investissements (environ 10 millions d'euros chacun).

Les entreprises sans salarié ont réalisé 59 % de l'investissement total. Cette proportion très importante s'explique par une forte hétérogénéité de ces structures : on y retrouve des artisans, des professions libérales, mais aussi des holdings, des SCI, etc. À elles seules, les activités de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués représentent près de 70 % de l'ensemble des investissements de ces petites entreprises.

4 Forte dispersion de l'investissement pour les entreprises de 10 à 249 salariés

Dispersion de l'investissement des entreprises guyanaises en 2015 (en milliers d'euros)



Lecture : en 2015, 50 % des entreprises guyanaises de 10 à 249 salariés ont investi moins de 14 500 euros (médiane), 25 % ont investi moins de 1 700 euros (1^{er} quartile) et 25 % ont investi plus de 69 000 euros (3^e quartile).

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

Investissement médian nul pour les entreprises sans salarié

Les montants investis par les petites entreprises sont faibles, en rapport avec le niveau de leur activité. Au-delà des spécificités liées au secteur d'activité, si une partie importante des petites sociétés n'investit pas, cela est souvent lié à une contrainte économique. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation, qui permet notamment de financer l'investissement, est nettement plus faible pour les sociétés non investisseuses. Ceci peut écarter toute possibilité d'investir par l'autofinancement ou via l'endettement, l'obtention d'un prêt étant plus difficile dans ces conditions.

En 2015, seule une entreprise sans salarié sur dix a investi : pour la moitié d'entre elles, l'investissement est inférieur à 14 000

euros. La moitié des entreprises de 1 à 9 salariés ont investi moins de 1 000 euros. Parmi celles qui ont investi, la moitié a investi moins de 6 000 euros (3^e quartile), soit onze

fois moins que les unités de 10 à 249 salariés (figure 4). Le montant médian s'élève à 14 000 euros pour les entreprises de 10 à 249 salariés. ■

Sources

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux. Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)). Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant. Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Définitions

Comprendre les soldes comptables : Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties : les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » et l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ». L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de marge : La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistes ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Pour en savoir plus

- Benhaddouche A., « Fragile amélioration de l'activité commerciale et industrielle en 2015 », Insee Analyses Guadeloupe n° 31, août 2018.
- Benhaddouche A., « En 2015, l'activité industrielle résiste », Insee Analyses Martinique n° 26, août 2018.
- Benhaddouche A., « En 2014, le secteur industriel maintient son niveau d'activité », Insee Analyses Guyane n° 28, mars 2018.

